



Courtier en assurance et société de courtage

Par Visiteur

J'ai depuis de nombreuses années toutes mes assurances auprès d'un même courtier. Celui-ci ayant pris sa retraite la société de courtage n'est plus la même, et je trouve que les tarifs ont nettement augmenté depuis le changement de courtier. Je souhaiterais résilier mon contrat auprès de ce nouveau courtier sans pour autant changer certaines de mes assurances. Comment dois-je procéder. Merci d'avance de votre réponse.

Par Visiteur

Chère madame,

J'ai depuis de nombreuses années toutes mes assurances auprès d'un même courtier. Celui-ci ayant pris sa retraite la société de courtage n'est plus la même, et je trouve que les tarifs ont nettement augmenté depuis le changement de courtier. Je souhaiterais résilier mon contrat auprès de ce nouveau courtier sans pour autant changer certaines de mes assurances. Comment dois-je procéder. Merci d'avance de votre réponse.

La société de courtage a-t-elle été dissoute et liquidée? Ou est-ce que plus simplement, il y a un transfert des parts sociales au profit d'un nouveau courtier qui a pris la tête de l'entreprise?

Très cordialement.